

# COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE



Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises



## CENTRE IFAPME NAMUR/BRABANT WALLON

### DIPLOME DE CHEF D'ENTREPRISE

pour la profession de

## GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Commission d'examen,

*Vu l'accord de coopération conclu le 20 février 1995 par la Commission communautaire française, la Communauté française et la Région wallonne relatif à la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises et à la tutelle de l'Institut de Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, tel que modifié par l'avenant du 4 juin 2003 ;*

*Vu le décret du Conseil régional wallon du 17 juillet 2003 portant constitution d'un Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises ;*

*Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 août 2000 relatif à l'évaluation continue et aux examens dans la Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises ;*

*Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 28 décembre 1992 réglant l'organisation et le fonctionnement de la Commission d'homologation, tel qu'il a été modifié par les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 5 mai 1999, 4 mai 2000 et 21 mars 2002 ;*

Attendu que l'évaluation est organisée pour les candidats qui ont suivi régulièrement les cours de formation de chef d'entreprise ;

Attendu que l'évaluation porte sur les matières suivantes :

Gérer un centre sportif : Le sport en Fédération Wallonie-Bruxelles – Les infrastructures sportives : évaluations, aménagement, conception d'un centre sportif, aspects techniques journaliers et utilisation des locaux – Gérer, coordonner et animer le personnel d'un centre sportif – Gérer la sécurité d'un centre sportif et assumer la responsabilité de gestionnaire vis-à-vis du personnel et des utilisateurs – Les assurances – Notions physiosportives et prévention des accidents – Gérer les aspects administratifs, financiers et commerciaux – Les marchés publics – L'informatique au service de l'infrastructure – Concevoir, coordonner et animer un centre sportif : Projet sportif local et budgétisation, coordination et animation en externe et en interne – Piscine, module de base – Visites de terrain et études de cas – Module de gestion spécifique PME – Brevet « secourisme d'entreprise » ;

Attendu que toutes les conditions de participation à l'évaluation de fin de formation de chef d'entreprise ont été remplies ;

Déclare que -GOURSAUD Wilfried-  
Né à UCCLE

, le 13 mars 1976

A satisfait aux exigences propres à chacune des épreuves organisées lors de la session 2020

En foi de quoi, il lui est délivré le présent diplôme avec la mention DISTINCTION

Donné à GEMBLoux

, le 30 septembre 2020

Au nom de la Commission d'examen,

K. WEGRIA

G. BARADEL

D. MELOT

Le porteur,

Au nom du Gouvernement de la Communauté française,  
Au nom du Gouvernement de la Région wallonne,  
Le Directeur du Centre,

T. DEVREUX

Au nom de l'Institut wallon de formation en alternance  
et des indépendants et petites et moyennes entreprises,  
L'Administratrice générale,

N. ROLAND

Remplacée par  
R. YERNA  
Administratrice générale

Ws/2025  
Le présent diplôme répond au prescrit de l'article 7 de l'accord de coopération du 20 février 1995 précité, comme acté par la Commission d'homologation.